Image not found or type unknown

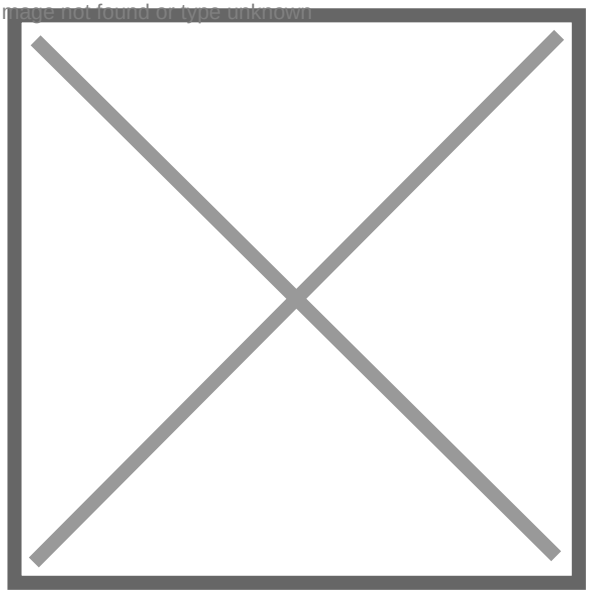

Résiliation de bail le proprio veut nous faire payer un mois comp

Par **pascal**, le **16/01/2012** à **23:35**

Bonjour,
Nous somme locataire en résidence principale d'une maison meublé depuis le 19 juillet 2011 avec un bail de 6 mois,nous avons décidé de déménager et avons envoyé notre préavis le 14 janvier 2012 pour pouvoir partir le 14 février date de réservation de notre future appartement.Le propriétaire veux que nous payons tout le mois de février,il dit avoir loué au mois" et tout mois entamé et due"d'après lui,notre bail lui ne précise pas que le propriétaire loue du 1 au 31,il dit juste que"le présent contrat et consenti pour une durée de 6 mois a compter du 19 juillet 2011 sous réserve de tacite reconduction" Notre souci et que si nous avons raison il va nous garder les jours que nous n'avons pas payé sur la caution.
Merci de répondre a notre probléme
CORDIALEMENT
PASCAL ET MIREILLE

Par **edith1034**, le **17/01/2012** à **07:24**

il a malheureusement raison

pour tout savoir sur le bail meublé

http://www.fbls.net/bailmeublearret.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés